



**CIRCULAIRE N° 00704**

**DU 10/12/2003**

**Objet :** Formation en éducation aux Droits de l'Homme et aux Droits de l'enfant

**Réseaux :** Communauté française - Province de Liège

**Niveaux et services :** SEC

- Aux chefs des établissements de l'enseignement secondaire ordinaire organisé par la Communauté française situés en Province de Liège;
- Aux chefs des établissements de l'enseignement spécial organisé par la Communauté française situés en Province de Liège ;

Pour information :

- Aux membres des services d'inspection ;
- Aux organisations syndicales.

**Autorités :** Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial

**Signataire(s) :** Pierre HAZETTE

**Gestionnaires :** Cabinet du Ministre – cellule enseignement secondaire

**Personne – ressource :** Nicolas Sonville (02/213.17.72)

**Mots-clés :**

**Duplicata :**

Madame, Monsieur,

Les 26 et 27 février 2004, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège proposera deux journées de formation en éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant.

Cette formation s'appuie essentiellement sur des exercices pratiques et des méthodes ludiques, originales, exploitables en classe, et est destinée principalement à élargir l'approche pédagogique des enseignants en matière de droits de l'homme et de l'enfant. Concrètement, les participants pourront notamment affiner leur bagage informatif en la matière, échanger leurs expériences et leurs pratiques, diversifier leur approche pratique de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, et améliorer leur connaissance des ressources potentielles pour l'éducation aux Droits de l'Homme.

Cette formation s'adresse plus particulièrement aux enseignants de première et deuxième années de l'enseignement secondaire et est entièrement gratuite, de même que la documentation qui sera distribuée à l'issue de la formation.

### **Contacts – Inscriptions**

Un feuillet d'information comprenant un bulletin d'inscription est annexé à la présente.

Le nombre de places pour cette formation étant limité, les inscriptions seront prises en considération dans leur ordre d'arrivée. La date limite d'inscription est fixée au 20 décembre.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, boulevard d'Avroy 86 à 4000 Liège, auprès de Madame Jacqueline Slepsow (téléphone : 04-232.70.48).

Je vous remercie de votre coopération.

Bruxelles, le

**Le Ministre de l'Enseignement secondaire  
et de l'Enseignement spécial**

**Pierre HAZETTE**